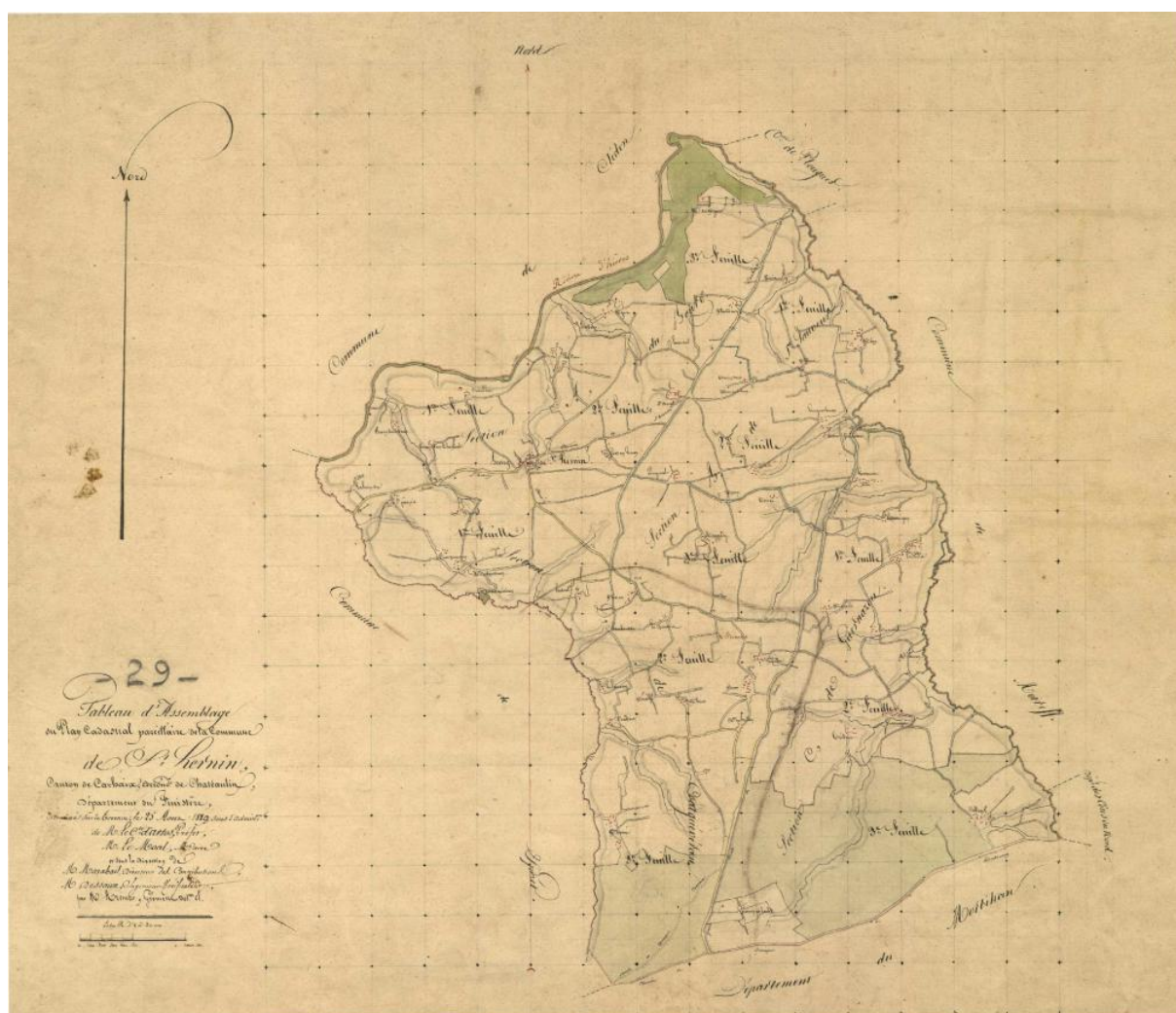


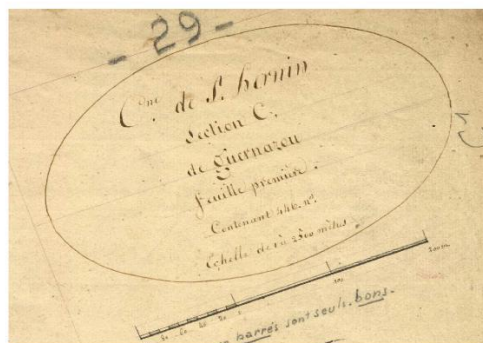
Exemple illustré de recherche

Le cas de la parcelle C432 à Saint-Hernin



1. Tableau d'assemblage Saint-Hernin (extrait du cadastre napoléonien numérisé 3P 252/1)

Section C – feuille 1 – parcelle 432



Lieu-dit

2. Extrait du cadastre napoléonien numérisé 3P 252/1)

Pour connaître la chaîne des mutations de la parcelle C432 à Saint-Hernin :

Étape 1

Cote 3P 252/2 : états de sections

Nom du propriétaire de la parcelle C432 : Yves Lohéac

Parcelle appelée « an diribin bihan », dont la contenance est 17p60m

NOMS, PRÉNOMS, PROPRIÉTAIRES ET TITRES des propriétaires.	NOMBRES du plus.	CANTONS OU LIEUX DITS.	NATURE DES PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE.	CLASSES.	REVENUS.
				1. 2. 3.		1. 2.

M. Lemoal	430	Douar-Hauron		0. 95. 80.	2	9. 87
M. Kgaravet	431	an boudou		1. 11. 50.	1	16. 02
Yves Lohéac	432	an diribin bihan		0. 17. 60.	2	1. 81
M. Lemoal	433	St Linnec		1. 75. 50.	1	15. 72
M. C. Lohéac	434	an boudou		1. 11. 10.	1	15. 98

Étape 2

Cote 3P 252/3 : table des propriétaires de la matrice des propriétés foncières

Yves Lohéac renvoie au folio 196

ATTENTION

Dans cette matrice figurent deux tables des propriétaires : la table initiale se trouve en fin de matrice (on le voit à la couleur et à la texture du papier). Au fur et à mesure des mises-à-jour, le service du cadastre a rajouté des noms et puis une nouvelle table en début de matrice. Pensez à consulter les deux matrices dans vos recherches.

Dans ce cas précis, la table de la fin de matrice est barrée, cela signifie qu'elle a été annulée et remplacée par la table placée en début de matrice. La ligne Yves Lohéac est également barrée : le compte du propriétaire a été supprimé avant 1914, date de fin de la matrice et transmis à un nouveau propriétaire.

NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES des propriétaires.	FOLIOS de la matrice.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES des propriétaires.	FOLIOS de la matrice.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES des propriétaires.	FOLIOS de la matrice.
		Lagarde, Jean, marquis	196	Lagarde, Pierre Louis, à Moulins (cote du nord)	814
		Lecas, Sébastien, à Callac	400	Loriquet, Julien	880
		Lohiac, Jean, à Callac & Lohiac	713	Lescat, Jean, à Moulins	308
		Lohiac, Guis, à Lohiac	196	Louarn, G.	918
		Lion, Jean, à Kollan, hère	112	Loriquet, Guillaume	577
		Litour, Yves, à Lohiac	744		

TABLE Alphabétique des Propriétaires.

NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES des Propriétaires.	FOLIOS de la Matrice.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES des Propriétaires.	FOLIOS de la Matrice.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES des Propriétaires.	FOLIOS de la Matrice.
Laffite, Jean, à Lohiac	110	Lagarde, Jean, à Lohiac	196	Lagarde, Pierre Louis, à Moulins	814
Laffite, Michel, à Lohiac	608	Lecas, Sébastien, à Callac	400	Loriquet, Julien	880
Lagarde, Jean, à Lohiac	196	Lohiac, Jean, à Callac & Lohiac	713	Lescat, Jean, à Moulins	308
Lagarde, Pierre Louis, à Moulins	814	Lohiac, Guis, à Lohiac	196	Louarn, G.	918
Lecas, Sébastien, à Callac	400	Lion, Jean, à Kollan, hère	112	Loriquet, Guillaume	577
Lohiac, Jean, à Callac & Lohiac	713	Litour, Yves, à Lohiac	744		



Table alphabétique des
propriétaires barrée en
rouge, ce qui signifie qu'elle
a été reportée en début de
matrice

Étape 3

Cote 3P 252/3 : matrice des propriétés foncières. Folio 196

Yves Lohéac est donc propriétaire de la parcelle C432 en 1823. Il s'agit d'une parcelle de terre labourable, située à «an diribin bihan » d'une contenance de 0a17p60m.

1835. Le compte passe à sa veuve, à Kerbourg (pas de nom, nous allons l'appeler Veuve Lohéac).

1852. Le compte passe ensuite à Jean-Pierre Lohéac de Spézet.

1898. Le compte passe à Yves Lohéac, vicaire.

La parcelle C432 mute en 1852 (colonne année de mutation) et est portée au **folio 516** (colonne d'où sont tirés et passés les articles) (cf. illustration ci-dessous).

On ne s'occupe pas du compte du vicaire qui est postérieur à la date de mutation de la parcelle.

196
294

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des propriétaires et usufruitiers.	ANNÉE de la muta- tion.	de la section	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE.	REVENU		FOLIOS de LA MATRICE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.	
			du numéro du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.		TOTALE.	par parcelle.		TOTAL.
Lohéac Yves Veuve à Kerbourg	1823 1835	B. C.	599	Parcelle	Cerise	1. 26. 60	12. 99. 45	2	10. 92	206. 56	312
			891	Parcelle	Pât	0 21. 00	5. 69. 45	1	4. 21	231. 86	516
			245		Parcelle	0 01. 46	16. 73. 29	1	0. 18	238. 28	
			246		Parcelle	0 00. 40	14. 47. 55	1	0. 06	132. 21	
			247		Parcelle	0 01. 00	14. 56. 41	1	0. 46	231. 14	
			248		Parcelle	0 24. 40	15. 03. 46	1	4. 25	274. 59	
			249		Parcelle	0 25. 00	16. 70. 16	1	3. 70	218. 11	
			250		Parcelle	0 27. 00	17. 24. 16	1	4. 20	264. 07	
			251		Parcelle	0 17. 60	6. 75. 76	2	1. 21	241. 07	
			252		Parcelle	0 21. 30	7. 71. 76	2	1. 44	112. 23	1131
			253		Parcelle	0 29. 00	" " "	1	2. 38	122. 42	518
			254		Parcelle	0 20. 00	8. 02. 15	1	4. 96	122. 42	
			255		Parcelle	1. 16. 80	4. 41. 31	1	16. 22	121. 03	
			256		Parcelle	0 22. 30	7. 70. 30	2	7. 47	121. 45	
			257		Parcelle	0 60. 50	7. 70. 31	1	4. 06	111. 28	
			258		Parcelle	0 14. 10	" " "	1	0. 67	" " "	
			259		Parcelle	0 05. 10	7. 70. 30	1	0. 34	111. 91	
			260		Parcelle	0 01. 36	" " "	1	0. 19	" " "	
			261		Parcelle	" " "	" " "	1	0. 00	" " "	

1860
1872

Lohéac Yves vicaire
à Kerbourg
(1898)

Étape 4

Cote 3P 252/4 : matrice des propriétaires foncières Folio 516

Nouveau propriétaire : Jean-Louis Kergaravat, au manoir de la Motte (à Gourin).
Contenance : 17p60m, terre.

1852. La parcelle entre au compte.

1898. La parcelle sort du compte et passe au folio 81.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURS des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la Muta- tion.	INDICATION					CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSES.	REVENU		FOLIOS de la Matrice d'où sont tirés ou sont passés les articles vendus ou acquis.	
		de la Section	du numéro du plan.	des Cantons ou Lieux dits.	des noms des Parcelles.	de la nature de la propriété.	par Parcelle.			TOTAL.	par Parcelle.		TOTAL.
							arp.	p. m.					
Kergaravat, Jean Com. au Manoir de la Motte (Gourin)	1892	B	891		J. Gellaf	terre	21	36	3.63.36	4	24	12.70	196351
		C	238		"	terre	1	26	3.66.16	1	18	13.16	10700
			241		"	terre	1	20	3.63.25	2	26	100.45	
			246		"	terre	1	60	3.63.85	1	26	111.48	
			248		J. D'Anicet	terre	30	30	8.49.55	1	24	111.44	851
	1896		240	Reintures	J. de Moigne	terre	35	90		2	370	154.44	100
	1900		486		ar. badennec	terre	47	60	8.34.65	2	24	116.74	
	1898		422		ar. badennec	terre	17	60	" " "	2	181	97.74	851
	1900	D	222		J. de Moigne	terre	55	70	5.15.15	3	24	153.47	851
			960		ar. badennec	terre	10	10	4.05.25	1	145	13.22	
			2045		J. de Moigne	terre	22	00	4.61.66	1	12167	129.96	

Étape 5

Cote 3P 252/3 : matrice des contributions foncières

Folio 81 → **pas de parcelle C432**



Que faire ?		
Parcourir tous les folios des matrices des contributions foncières de la commune de Saint-Hernin, et tenter de retrouver la parcelle C432. On y arrive, mais il faut s'armer de patience : on retrouve la parcelle au folio 445 (3P252 / 4).	OU	Aller dans l'enregistrement (3 Q) et essayer de retrouver, un à deux ans avant la dernière date de mutation repérée dans le folio 516 (1898 dans notre exemple), un acte concernant le nom de vendeur « Kergaravat ». Dans notre exemple, on repère une mutation en 1896 Kergaravat / Burlot. La table alphabétique des propriétaires (3 P 252 / 3) nous renvoie vers le folio 445. Signalons au passage que l'enregistrement nous fournit le nom du notaire, ce qui permet d'aller consulter éventuellement dans les archives des notaires (4 E) pour retrouver l'acte notarié en question.

Étape 6

**Cote 3P 252/4 : matrice des contributions foncières
Folio 445**

Nouveau propriétaire : Thomas Burlot à Leingtudec
Parcelle de terre « an diribin bihan », d'une contenance de 17p60m

1892. Thomas Burlot, propriétaire du compte.

1906. Compte transféré à Jean Joseph Burlot, époux Le Roux, à Kerbellec.

Rem. : pas d'indication de sortie de la parcelle, elle est donc transférée à Jean Joseph Burlot avec le compte en 1906. Il en est propriétaire jusqu'en 1914, date de clôture de la matrice.

Folio 445 + renvoi au folio 71
(nouvelle matrice PNB)

445
71

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la Muta- tion.	INDICATION					CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSES.	REVENU		FOLIOS de la Matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus et acquis.			
		de la Section	du numéro du plan.	des Cantons ou Lieux dits.	des noms des Parcelles.	de la nature de la propriété.	par Parcelle.				par Parcelle.	TOTAL.				
Languay Anne 1866	1863	C	408 ^{ha}			Maison	arp.	p.	m.	arp.	p.	m.	fr.	c.	9.44	174 (Noul)
Bamon, Louis à Leingtudec	1882		20	bois arbruy		bois			50	30	1	04	04		92	
(1892)	1882		408 ^{ha}	bois arbruy		bois					3	04	04		1.11	81 B
Burlot, Thomas	1898	C	472	Leingtudec an diribin bihan		Bois			17 60	1790	2	1 81	1.44		116	
à Leingtudec.	1908	D	408 ^{ha}	bois arbruy		Bois			4 20	22.10	2	60	2.47		104	
(1892)																
Burlot Jean Joseph, ép. Le Roux																
à Kerbellec (1906)																

Étape 7

Cote 3P 252/8 : matrice des propriétés non bâties

Deux possibilités :

- 1) Dans la table alphabétique, chercher le nom Jean-Joseph Burlot
- 2) Regarder le haut du folio 445 : à côté figure un numéro en rouge – 71 – qui est celui du nouveau folio de la matrice des PNB.

La table renvoie au folio 71.

NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS.
B					
Brecher, Joseph	69	Manquer, Eugène	191		
Burlot, Jean-Joseph	71	Mirand, Jules	664		
Burlot, Mathurin	72	Berger, Louis-Marie	632		

Étape 8

Cote 3P 252/8 : matrice des propriétés non bâties
Folio 71

Propriétaire : Jean-Joseph Burlot, époux Le Roux.

1941. Compte transféré à sa veuve et héritiers.

1940. La parcelle mute au compte 468 (même contenance, terre).

TOTAUX.					TOTAUX.				
ANNÉE.	CONTENANCE.		REVENU.		ANNÉE.	CONTENANCE.		REVENU.	
1	1a.	2	1a.	2	1	1a.	2	1a.	2
1941		32 10	7	31	19				
1942	2	24 14	8	01	19				
1943	2	33 79	8	36	19				
1944	2	36 49	8	01	19				
1945	3	21 69	8	01	19				
1946	2	08 09	7	41	19				
1947	2	44 19	10	41	19				
1948	2	26 40	8	31	19				
1949	2	26 40	8	31	19				
1950	2	26 40	8	31	19				

Continué au folio.....

Folio 71

Pour

1942 M. Burlet, ^{né} Jean Joseph époux de Roux, à Harbelle

19 M. Croizier Jean Louis, époux Rivet, m. propriétaire, par m. Rivet Joseph Louis, époux de Goff, employé, à Callas

19 M.

19 M.

MUTATIONS.				DÉSIGNATION DES PARCELLES.				ÉVALUATION PRIMITIVE.				PREMIÈRE REVISION.				DEUXIÈME REVISION.			
ENTRÉE.		SORTIE.		SEC.	NUMÉRO du plan.	LIEU-DIT.	CONTE-NANCE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1940	468			C	132	Limetier an d'écriture	17 60	terre	2	13									
1950	186			C	132	Limetier an d'écriture	17 60	terre	2	13									

Étape 9

Cote 3P 252/8 : matrice des propriétés non bâties
Folio 468

1940. Propriétaire du compte : Guillaume Poyet, époux Allanic, Paris 13^{ème}.
 Parcelle C432 « diribin bian » 17a60m.

Rem. : pas de dates de sortie. Guillaume Poyet reste donc propriétaire jusqu'en 1958, date de clôture de la matrice (mis en œuvre du cadastre rénové à Saint-Hernin).

Folio 468

M. Simon Jean Louis à Hergaravat Motreff

Pour 1922 **M. Chich** pour à Saint-Hernin

1939 **M. Poyet Guillaume époux Allanic** - 10 Boulevard Saint-Hippolyte - Paris (5^e)
 6 rue Soussart à Paris (13^e)

19 **M.**

19 **M.**

TOTAUX.			TOTAUX.		
ANNÉE.	CONTENANCE.	REVENU.	ANNÉE.	CONTENANCE.	REVENU.
1	2	3	1	2	3
ha.	a.	ca.	fr.	c.	
1914	3	93	19		
1921	1	33	19		
1921	21	93	19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		
19			19		

Continué au folio

MUTATIONS.				DÉSIGNATION DES PARCELLES.			ÉVALUATION PRIMITIVE.			PREMIÈRE REVISION.			DEUXIÈME REVISION.		
ENTRÉE.		SORTIE.		SÉC. du plan.	LIEU-DIT.	CONTENANCE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.	NATURE DE CULTURE ou de propriété.	CLASSE.	REVENU IMPOSABLE.
ANNÉE.	TIRÉ de	ANNÉE.	PORTÉ à												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
						ha.	a.	ca.	fr.	c.			fr.	c.	
				58	Seintudec	3	93		sol	11					
1921	145			101	Le Bourg L'Église	10			Campil	11					
1940	71			132	Seintudec d'Arbois	17	60		terre	2					

Tableau récapitulatif		
Dates	Propriétaire du compte	Folio du registre
1823	Yves Lohéac	196
1835	Veuve Yves Lohéac	<i>idem</i>
1852	Jean-Pierre Lohéac, de Spézet	<i>idem</i>
	Jean-Louis Kergaravat, manoir de la Motte (à Gourin)	516
1898		81*
	Thomas Burlot	445
1906	Jean-Joseph Burlot	<i>idem</i>
1914	Jean-Joseph Burlot Clôture de la matrice foncière (donc du compte 445) Transfert vers la nouvelle matrice des PNB	71 (après transfert)
1940	Guillaume Poyet, époux Allanic, Paris, 13 ^{ème}	468
1958	<i>Idem</i> (puisqu'il n'y a pas eu de sortie) Cadastre rénové à Saint-Hernin ¹	

* Pas de parcelle C432 sur folio 81. La parcelle C432 réapparaît au folio 445

Aux environs de 1898, il y a donc une erreur de mise à jour d'une matrice, qui nécessite d'utiliser d'autres sources :

- l'enregistrement (série 3 Q) et les minutes des notaires (4 E) permettront de trouver les dates des actes et donc de mutation réelle des biens

¹ À garder en mémoire : la mise à jour des matrices cadastrales intervient parfois jusqu'à deux ans après l'acte de vente et il peut y avoir des mutations dans l'intervalle, qui ne sont pas enregistrées.